

C'EST POURQUOI, AUJOURD'HUI, LA FÉDÉRATION SUD COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DEMANDE L'ABROGATION DU DÉCRET PEILLON ET SA RÉÉCRITURE SUR LA BASE D'UN VÉRITABLE SERVICE D'ÉDUCATION NATIONAL.

La fédération SUD CT revendique une réforme de l'enseignement qui respecte vraiment les rythmes des enfants (les rythmes quotidiens mais aussi les rythmes hebdomadaires et annuels) qui maintient ou met en place la gratuité de la scolarité y compris des temps périscolaires. **Une réforme ambitieuse, financée à hauteur par l'État, qui donne à tous les mêmes chances de réussite sur tout le territoire.**



La fédération SUD CT exige que des mesures soient prises pour l'amélioration des conditions de travail du personnel territorial dans les écoles et les accueils périscolaires et en particulier:

- La reconnaissance des pénibilités pour les métiers d'ATSEM, animateurs... par la **réduction du temps de travail** hebdomadaire de ces personnels.
- Le recrutement de personnel de terrain qualifiés et titulaires **à temps complet**.
- La titularisation à temps complet **de tous les précaires**.
- La fin des **double voire triple hiérarchies** par agent.
- L'octroi d'heures de concertation et de préparation des activités comprises dans le temps de travail pour **garantir la qualité du travail en équipe et la qualité des activités**.
- En finir avec **les journées à multiples coupures**, à fortes amplitudes.
- **L'amélioration des taux d'encadrement** qui garantit la qualité et la sécurité des accueils ainsi que des conditions correctes de travail.
- **La révision des missions** fixées dans le statut des ATSEM et des agents techniques qui permettent une harmonisation de ces métiers au niveau national.

Vous souhaitez une grande réforme de l'éducation, Monsieur Peillon? ALORS IL FAUT LA FINANCER!

Votre engagement auprès de la fédération SUD Collectivités Territoriales vous aidera à faire respecter vos droits, et à mener les luttes indispensables face au pouvoir patronal et aux attaques antisociales.

NOUS CONTACTER

Fédération SUD CT
70 rue Philippe de Girard 75018 PARIS
Tél: 01 40 33 85 02
Mail: contact@sud-ct.fr

LES SITES

Vous cherchez des infos sur vos droits, les luttes, visitez les sites!
www.sud-ct.fr
www.solidaires.org



FÉDÉRATION SUD COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

C'est aussi nous, agents territoriaux,

QUI PEILLON LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES!



Union syndicale
Solidaires

Sud Collectivités Territoriales

Sous couvert de respect du rythme des enfants et d'amélioration des capacités d'apprentissage des élèves,

la réforme Peillon, en réalité, permet aux collectivités territoriales de :

- Peser dans l'organisation de la journée scolaire.
- Renforcer les inégalités sociales et territoriales.
- Ouvrir la porte au secteur privé.
- Servir à l'affichage politique local sans répondre aux problématiques du nombre d'élèves par classe, du contenu des enseignements, de la disparition des RASED, de la lutte contre l'échec scolaire et de l'illettrisme...

Ce décret renforce le pouvoir des élus des collectivités territoriales sur l'école. Au travers du Projet Éducatif Territorial (PEDT), et de l'organisation du temps périscolaire, les collectivités pourront influencer les contenus éducatifs selon leurs moyens et leurs choix politiques.

Cette réforme se faisant sans moyens humains et financiers suffisants, elle pose la question de la gratuité des activités et de leur financement. Elle a des conséquences nuisibles sur les conditions d'accueil des enfants et de travail des personnels.

ENFIN, PEUT-ON INTERROGER LE RYTHME DE VIE DES ENFANTS **SANS INTERROGER LE RYTHME DE VIE ET DE TRAVAIL DE LEURS PARENTS ?**

JUSQUE LÀ INVISIBLES DANS LE DISPOSITIF DE L'ÉDUCATION, LES AGENTS TERRITORIAUX SE TROUVENT AU CŒUR DE LA MISE EN PLACE DE CETTE RÉFORME.

ILS SUBISSENT DONC LES CONSÉQUENCES D'UNE RÉFORME MAL PRÉPARÉE, NON FINANCÉE ET PEU AMBITIEUSE.

Pour pallier ce contexte de travail difficile, certains agents s'obligent à travailler à temps partiel pour s'extraire de cette pénibilité alors que la tendance de nos employeurs est plutôt au retour au temps complet.

SUD CT s'inquiète donc du risque d'augmentation des accidents du travail, des maladies professionnelles et des futures difficultés de reclassement. L'urgence de cette réforme et l'absence de moyens financiers se traduisent par une précarité accrue. L'embauche d'agents non titulaires payés à l'heure, à temps non complets, peu formés, mal accompagnés génère un turn over important et la destruction des collectifs de travail et des équipes éducatives.

L'absence de temps de préparation et de concertation, le manque d'articulations entre les différents acteurs induisent une perte de qualité et de sens du travail. Il n'est pas rare que les activités soient préparées sur du temps personnel. Les élus locaux exigent une offre d'activités multiples qui ne répond pas à des besoins éducatifs concertés mais à des pratiques de consommation.

Avec la réforme, l'école se finit plus tôt et les parents ne sont pas en capacité de venir chercher les enfants. Les parents ne rencontrent plus les enseignants en fin de journée; c'est donc le personnel territorial qui informe

les parents de la journée de leur enfant (y compris des incidents) alors que, souvent, ils n'étaient même pas présents lors des événements. **Les risques d'incompréhension et de tension entre usagers et personnels se multiplient donc, l'institution scolaire s'éloigne un peu plus des parents qui rencontrent de nombreux filtres entre l'école et eux.**

Les conflits sur la gestion de l'occupation des locaux scolaires empoisonnent les relations entre l'institution scolaire et les collectivités territoriales. En effet du fait des activités périscolaires multiples, il y a une sur-occupation des locaux ce qui pose des problèmes d'entretien. Les locaux scolaires servent tour à tour à l'enseignement, la garderie, l'étude, le soutien, les activités périscolaires, avec la cohorte de conflits sur **qui utilise quoi? Qui est responsable du matériel ?**

Pour parvenir à une offre d'activités diverses les élus demandent que les agents des bibliothèques, les éducateurs sportifs, les enseignants artistiques, interviennent dans les temps périscolaires.

Cela peut apparaître comme une bonne idée. Cependant, il est probable que cela se mette en place au détriment d'autres missions que ces agents effectuaient jusque là.

→ Les enfants passent du périscolaire, à l'école, puis de l'école au périscolaire, puis du périscolaire à l'école, pour finir au périscolaire, à la garderie, à l'étude ou au centre de loisirs.

On peut aussi s'interroger sur un éventuel basculement des dotations des communes aux écoles pour rééquilibrer le budget périscolaire.

Enfants et adultes sont dans la confusion permanente et subissent le stress de cette (dés-)organisation. Les agents territoriaux accompagnent les enfants dans l'intégralité de ces folles journées zapping. Ils changent de casquette en permanence :

Un agent est tour à tour ATSEM, animateur, agent d'entretien... et rend compte de son travail à ces trois référents hiérarchiques! Ainsi, au cours de la journée les agents se retrouvent écartelés, face à des ordres parfois contradictoires et dans l'impossibilité d'effectuer le travail comme ils souhaiteraient l'accomplir.

Il s'en suit une surcharge et une intensification du travail. Les taux d'encadrement déjà sous évalué, sont baissé par la réforme: On passe de 1 adulte pour 10 en-

fants à 1 pour 14 en maternelle, de 1 adulte pour 14 à 1 pour 18 en élémentaire, au mépris de la sécurité des enfants. De plus, dans une même journée, on en demande toujours plus aux agents sans reconnaissance ni compensation.

Nos employeurs exigent de nous d'être des agents SUPER motivés, SUPER polyvalents, SUPER animateurs, SUPER ATSEM, SUPER agents techniques, SUPER efficaces, SUPER communicants... pour satisfaire l'utilisateur devenu un client.

NOUS VOULONS LE MAINTIEN



**MATERNELLE
1 ADULTE POUR
10 ENFANTS**

TOUT CELA DANS UN CONTEXTE DE RÉORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL, QUI IMPOSE LA GÉNÉRALISATION DE L'ANNUALISATION, LES FORTES AMPLITUDES HORAIRES, LES HORAIRES COUPÉS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR.

"RYTHMES SCOLAIRES" POUR LE CONTRE



La réforme des rythmes scolaires est supportée par les collectivités territoriales et subie par les agents territoriaux qui n'ont pas été associés à la réflexion et à la mise en place de la réforme. **La dégradation des conditions de travail de ces agents se répercute directement sur la qualité d'accueil des enfants.**

UNE BONNE RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES NE SE FERA PAS SANS L'IMPLICATION DES PERSONNELS, NI SANS LA RECONNAISSANCE QUI LEUR EST DUE.